

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DU COMITÉ SYNDICAL

3 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

30

PRESENTS

19

VOTANTS

22

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

N°

673

OBJET :

Débat d'Orientation Budgétaire pour la
Politique Tarifaire 2026

L'an deux mille vingt-cinq (2025), le trois novembre (3) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 23 octobre 2025, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM.

sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Etaient présents les membres titulaires suivants :

Madame Nathalie COUTIER,

Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Michel COURTEAUX, Christian COYON, Romain DESANLIS, Thierry DUPONT, Fabrice HUBERT, Pascal LORIN, Didier NOBLET, Pascal PERROT, Bruno ROULOT, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Olivier SOUDANT, Julien VALENTIN, Patrick VIÉ, Jean-Marie VIEVILLE,

Était présente le membre suppléant :

Liliane MARTIN (Suppléante Jacques JESSON),

Etaient représentés :

Martine BOUTILLAT (Pouvoir Pascal PERROT), Pascal LEFORT (Pouvoir à Mme MARTIN), Patrice VALENTIN (Pouvoir Mr VIÉ),

Étaient excusés :

Jacques CONSTANTINIDI, Augustin DELAVENNE, Jean-Pierre FORMET, Yves GERLOT, Valérie MORAND, François MOURRA, Anne-Laure WERBROUCK

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Le Président précise que le Débat d'Orientation Budgétaire pour la politique tarifaire a pour objectif de définir la méthodologie d'estimation des charges afin de pouvoir estimer les charges et les recettes de 2026 et ainsi en déduire la politique tarifaire.

En effet, la délégation de services publics (DSP) de l'UVEA arrivant à échéance au 2 août 2026, différents éléments sont à ce jour inconnus, notamment sur la future DSP mais également sur les marchés transfert transports qui étaient intégrés à cette dernière. A cela s'ajoute, le report de la réception du marché global de performance du nouveau centre de tri.

Le Président expose le contexte économique actuel qui se traduit notamment par une augmentation prévisionnelle des indices pris en compte dans les formules de révision des prix des contrats de la façon suivante pour 2026 :

COEFFICIENTS DE REVISION	2025	2026	Evol.
UVE	1.432837	1.45113	+1.3 %
UVA	1.760699	1.780341	+1.1 %
CDT	1.0723	1.081651	+0.9 %
TRANSFERT-TRANSPORT	1.015155	1.013731	-0.1%

Différents éléments de contexte ont été appliqués afin d'effectuer les projections pour l'année 2026 notamment :

- Estimation des tonnages adhérents 2026 sur la base de 2025 ;
- Estimation des tonnages des partenaires aux vues des conventions d'entente ;
- Estimation des charges sur l'UVEA avec les données connues, du contrat de l'actuelle DSP, pour les 7 premiers mois de l'année, avec un prolongement au-delà sur le reste de l'année, n'ayant pas les nouveaux éléments de la prochaines DSP ;
- Réception du centre de tri fin janvier 2026 avec une phase définitive de février à décembre 2026 ;
- Estimation des charges de transfert sur la base des éléments actuels (nouveau marché en 08/2026, données inconnues à ce jour)

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Sur ces hypothèses, les projections des charges d'exploitation du SYVALOM sont :

- Pour L'UVEA :
 Les données sont inconnues à compter d'août 2026 suite au renouvellement de la DSP et renouvellement des contrats relatifs aux centres de transfert actuellement intégrés dans la DSP,
 Il est proposé d'estimer les charges de traitement et du transfert des OM, ENCOMBRANTS, et des BIO sur la base des éléments actuels.

PRESTATION	SYVALOM / EXT	2026
Crédit bail	SYVALOM	3 264 000,00 €
FIPE	SYVALOM	- €
Redevance	SYVALOM	55 997,48 €
Traitement des OM	SYVALOM	5 884 722,93 €
Traitement des ENC	SYVALOM	1 009 319,53 €
Traitement des BIO	SYVALOM	804 300,00 €
Traitement OM	SMET 55	1 764 632.13 €
TOTAL CHARGES UVEA	SYVALOM	11 018 339,94 €
TOTAL CHARGES UVEA	EXT.	1 764 632.13 €
TOTAL CHARGES UVEA	TOUS	12 782 972,07 €

- Pour le CDT :
 Il est proposé d'évaluer les dépenses sur l'hypothèse d'une réception des installations fin janvier 2026 et un passage en phase définitive de février à décembre 2026.

PRESTATION	SYVALOM / EXT	2026
Forfait MSI	SYVALOM	119 865,48 €
Entretien MSI	SYVALOM	47 304,77 €
Tri Phase 4	SYVALOM	1 911 764,78 €
Conditionnement cartons	SYVALOM	43 626,59 €
Entretien Phase 4	SYVALOM	304 273,92 €
GER	SYVALOM	184 354,07 €
Carac	SYVALOM	30 935,22 €
Transport RDT	SYVALOM	26 096,63 €
Traitement des RDT	SYVALOM	373 868,90 €
Tri	SDED 52	845 592.87 €
Tri	SMET 55	406 288.53 €
TOTAL CHARGES EXPL CDT	SYVALOM	3 042 090.36 €
TOTAL CHARGES EXPL CDT	EXT	1 251 881.40 €
TOTAL CHARGES EXPL CDT	TOUS	4 293 971.76 €

- Pour la prestation transfert – transport CS :
 Les données sont inconnues à compter d'août 2026, de nouveaux contrats relatifs aux centres de transfert devront être attribués.
 Il est proposé d'estimer les charges de transfert des CS sur la base des éléments actuels.

- Pour les charges des frais d'études déjà amorcées :

Accompagnement dans le renouvellement :

- de la DSP (SAGE + FINANCE CONSULT + PARME) ;
- du marché relatif au CT de Pierry (SAGE + FINANCE CONSULT + PARME) ;
- des marchés de transfert-transport (SAGE + FINANCE CONSULT + PARME) ;
- dans le suivi de l'exécution du MPPG du CDT (JPC Partner + PARME) ;
- dans le suivi de l'exécution de la DSP actuelle et des travaux de fin de contrat (EAD + ESPELIA) ;
- dans le contentieux avec AUREADE relatif aux taxes AESN (PARME) ;
- dans l'étude juridique relative au raccordement électrique du CDT à l'UVE pour bénéficier de l'exonération de TURPE (PARME) ;

Etude de faisabilité pour la création d'une salle d'accueil du Grand-public (AMOBAT) :

Refonte du site internet (COMEDIA) :

Signalétique des installations.

- Pour les charges des frais de nouvelles études :
 - Refonte de l'espace Adhérents ;
 - Etude relative à l'état des lieux de la gestion des bas de quai de déchèterie ;
 - Etude et définition d'un outil d'enregistrement et de suivi des tonnages depuis la collecte des déchets jusqu'au traitement ;
 - Accompagnement à l'actualisation de la politique tarifaire au regard des nouveaux contrats ;
- Charges de personnel et indemnités élus :

Il est proposé de baser ces charges sur la rémunération de l'équipe actuelle du SYVALOM. En ce qui concerne les charges liées aux indemnités des élus, il est proposé de baser l'exercice sur les charges de 2025, en attendant l'avancée de la réflexion relative à l'augmentation du nombre de vice-présidents.
- Amortissements des biens : 3 998 019 €,
- Intérêts d'emprunts : 617 431.15 €

Sur ces hypothèses les projections des recettes propres du SYVALOM sont de :

- Pour les projections des recettes électrique :
 Les données sont inconnues à compter d'août 2026 suite au renouvellement de la DSP.
 Il est proposé d'estimer les recettes sur la base d'un prix de vente d'électricité de 43€/MWh

REC élec	6,44€ * Tonnage OM	381 209,05 €
----------	--------------------	--------------

- Pour les projections des recettes chaleur :
 Les données sont inconnues à compter d'août 2026 suite au renouvellement de la DSP.
 Il est proposé d'estimer les recettes thermiques sur le contrat actuel avec un volume de ventre thermique RCU de 70 000 MWh et 22 000 MWh pour le RCI

REC chaleur	SYVALOM	1 163 064,00 €
-------------	---------	----------------

- Pour les projections issues des conventions d'ententes :
 - Convention OM UVFA avec le SMET :
 Les données sont inconnues à compter d'août 2026 suite au renouvellement de la DSP.
 Il est proposé d'estimer les recettes sur la base d'un prix actuels et des tonnes prévues par l'entente.

PRESTATION	SYVALOM / EXT	2026
Traitement des OM	SMET55	1 764 632,13 €
Participation OM	SMET55	140 000,00 €
Total refacturation Entente		1 904 632,13 €

- Convention CS avec le SMET et le SDED :
 Il est proposé d'évaluer les dépenses sur l'hypothèse d'une réception des installations fin janvier 2026 et un passage en phase définitive de février à décembre.

PRESTATION	SYVALOM / EXT	2026
Refacturation Entente	SDED52	1 248 302,40 €
Refacturation Entente	SMET55	630 573,37 €
Total refacturation Entente		1 878 875,78 €

- Amortissements des subventions : 867 907€

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Les charges d'investissements prévues en 2026 sont :

Solde des travaux CDT	2 800 000,00 €
Versement d'une subvention DSP	7 000 000,00 €
Travaux d'agrandissement CT Pierry	4 000 000,00 €
Total refacturation Entente	13 800 000,00 €

- Les dépenses d'amortissements de subvention : 867 907 € ;

- Les recettes d'investissements prévues en 2026 sont :

Amortissement de biens	3 998 019,00 €
Subventions reste à percevoir	360 000,00 €
Total recettes d'investissement	4 358 019,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **PREND ACTE**, des orientations budgétaires définissant la politique tarifaire 2026 et confirme les propositions et la méthodologie d'estimation des charges.

Extrait certifié conforme

La Veuve, le 3 novembre 2025

Le Président
Julien VALENTIN



Julien VALENTIN
président
18 nov. 2025